

**Sujet :** [INTERNET] photovoltaïque

**De :** christine g

**Date :** 17/10/2022 23:38

**Pour :** pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

ous n'avons rien contre les énergies renouvelables, au contraire. Mais le problème ici est qu'il s'agit de construire cette centrale sur un espace de 175 hectares de terres agricoles au milieu d'un bocage préservé. Il existe bien d'autres façons de déployer le photovoltaïque (friches industrielles, toits d'usines et grandes surfaces, etc.) sans sacager les paysages de nos campagnes. La neutralisation de terres agricoles questionne également à un moment où la France doit développer sa souveraineté alimentaire. La Nièvre est un pays riche en faune et flore, elle est aussi riche en monuments classés et c'est un crime de tuer tout cela

*Christine*

Christine G

75015 Paris